

Public

- Toute personne accédant et travaillant sur toiture et pentes, et apte physiquement au travail en hauteur

Prérequis

- Sans objet

Modalités d'admission

- Sur dossier

Durée

- 7 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Méthodes d'animation actives et interactives alternant des apports théoriques, des activités, des échanges autour de cas pratiques et des mises en situation

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



TRAVAIL SUR TOITURE ET PENTES (ART R4323-106 DU CODE DU TRAVAIL)

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les compétences techniques relatives aux déplacements et travail en sécurité sur toitures (terrasses et pentes)

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale : mise en situation pratique

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Sans objet
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Sans objet



Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table ▪ Test de positionnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir les compétences techniques relatives aux déplacements et travail en sécurité sur toitures (terrasses et pentes)	7 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ▪ APPORTS THEORIQUES ▪ Réglementation européenne et nationale ▪ Equipements de protection collective contre les chutes ▪ Equipements de protection individuelle contre les chutes ▪ PRATIQUE ▪ Port du harnais ▪ Travail sur toiture (terrasse et pente) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur Equipements de protection individuelle Matériel spécifique : anneaux de sangles, harnais, anti-chutes, longues
<ul style="list-style-type: none"> - La législation (obligation de l'employeur, responsabilité de chacun) Statistiques nationales Définition des chutes de hauteur selon le code du travail Définition du travail en hauteur (décret 2004-924) Loi 91-1414 : Obligations des employeurs et des salariés Droit d'alerte et droit de retrait Définition du plan de prévention Réglementations spécifiques E.P.I., échelles-escabeaux, échafaudages - Garde-corps Filets P.E.M.P. - Définition des 3 catégories d'E.P.I. Arrêté du 19 mars 1993 Définition des 3 principes : force de choc, facteur de chute, tirant d'air E.P.I. contre les chutes : description et normes - Contrôler les E.P.I. avant utilisation en reconnaissant les causes nécessitant une mise au rebut Mettre en place le harnais en respectant les réglages et fixations définis par le fabricant Se déplacer sur une ligne de vie temporaire ou à demeure en utilisant une longe double antichute Installer des anneaux de sangles EN795-B en réalisant le noeud de Prussik - Installer une ligne de vie temporaire en corde en réalisant des points d'ancrage temporaires et des points de renvoi intermédiaires Utiliser des anti-chutes mobiles à cordes en respectant le sens de montage défini par les fabricants 		

N° SEQUENCE		DUREE
2	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia